# 20 1 7 A C T I V I T É



## **SOMMAIRE**

Édito	page 01
■ Temps forts 2017	pages 02 à 03
<ul> <li>Nos missions de service public</li> </ul>	
■ Electrification (raccordements, enfouissements, renforcements, sécurisation)	pages 04 à 07
Eclairage public	pages 08 à 09
<ul><li>Energies</li></ul>	pages 10 à 11
■ Le fonctionnement du Syndicat	
<ul> <li>Nos élus</li> </ul>	pages 12 à 13
<ul><li>Nos services</li></ul>	pages 14 à 15
■ Les recettes	pages 16 à 17
■ Les dépenses	pages 18 à 19







# Édito

## LE MOT DU PRÉSIDENT



En 2017, sous l'impulsion des élus, et grâce au professionalisme des services, nous avons fait du Syndicat Energies Haute-Vienne un acteur incontournable de la transition énergétique locale, aux côtés de ses partenaires et de ses homologues, au service de ses collectivités membres.

Les partenariats esquissés en 2016 se sont concrétisés et confortent notre légitimité tout en synergies :

l'ADEME nous a confié un fonds de subventions pour développer les énergies renouvelables thermiques en Haute-Vienne.

Nous nous sommes associés aux douze autres syndicats d'énergie de Nouvelle-Aquitaine pour former l'entente Ténaq et contracter avec la

Région, chef de file de la transition énergétique.

Les premiers projets en collaboration étroite avec les Parcs Naturels Régionaux Périgord-Limousin et Millevaches en Limousin portent leurs fruits, notamment en matière d'éclairage public.

Nous avons engagé une dynamique stratégique mutualisée et incitative de la transition énergétique à l'échelle de la Haute-Vienne, au service des intercommunalités porteuses des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET), et en associant de nombreux acteurs opérationnels (Habitat, Forêt, Agriculture...).

Un volet éducatif, avec le concours écoloustics, accompagne cet élan, pour décrypter avec nos futurs citoyens les enjeux de cette transition.

Par ailleurs, le syndicat continue fièrement d'assumer ses responsabilités pour garantir aux usagers une distribution d'électricité de qualité, fiable et accessible à tous. En 2017, le SEHV a maintenu un haut niveau d'investissement avec 14,2 Millions d'euros mandatés, et environ 230 chantiers menés à bien sur l'ensemble de la Haute-Vienne.

Toutefois, des défis d'avenir nous occupent encore, et notamment le renouvellement du cahier des charges avec notre concessionnaire, à ce jour encore suspendu à d'âpres négociations. Je serai ferme, pour que le SEHV et ses usagers puissent envisager l'avenir avec sérénité.

> Par Georges DARGENTOLLE, Président du SEHV, Maire de Saint-Maurice-les-Brousses

#### LE SYNDICAT, ENERGIES HAUTE-VIENNE (SEHV)

Établissement public à échelle départementale, le SEHV est l'interlocuteur privilégié des élus locaux en matière d'énergie.

Découvrez le SEHV sur www.sehv.fr

8 rue d'Anguernaud - ZA Le Chatenet - 87410 LE PALAIS SUR VIENNE Tél : 05 55 35 06 35 - Fax : 05 55 35 49 01 - <a href="mailto:sehv.fr">sehv@sehv.fr</a> - www.sehv.fr





#### **TEMPS FORTS 2017**

Janvier – Le SEHV et l'ADEME se retrouvent aux assises européennes de la transition énergétique

Le 26 janvier, Georges Dargentolle, Président du SEHV et Bruno Lechevin, Président de l'ADEME, y ont signé un contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques en gestion déléguée. Il s'agit du premier contrat de ce type signé en France.

Par cet accord, le SEHV peut proposer un nouveau financement aux collectivités qu'il accompagne pour une gestion énergétique optimisée. Pour en savoir plus, RDV page 11

#### Mars – Salon bois énergie

Les 30 et 31 mars, le SEHV y a tenu un stand « Territoire d'énergie Nouvelle-Aquitaine », à Limoges, en partenariat avec quatre autres syndicats d'énergie (la Creuse, la Gironde, le Lot-et-Garonne et les Pyrénées atlantiques). L'événement a été un moment privilégié de rencontres et d'échanges. Désormais, les agents du SEHV sont intégrés au réseau des animateurs bois, régulièrement réunis par l'ADEME.

Deux conférences ont été coanimées par le SEHV, la Région et l'ADEME. Une interview de Christophe PICARD a été diffusée sur Bois énergie TV.

www.sehv.fr/pageactualite.php > publié le 01/06/2017



#### Mai – Nouveau marché études et travaux

Le 24 mai, le SEHV a réuni les entreprises de travaux attributaires du nouveau marché public pour la réalisation d'études et de travaux sur l'ensemble du territoire de la Haute-Vienne dans le domaine de l'électrification, de l'éclairage public et des télécommunications électroniques. Il s'agit d'un outil majeur de la mise en œuvre de la politique du SEHV au bénéfice d'un service public de qualité. Il intègre ses valeurs de modernité (dématérialisation), ainsi que ses préoccupations sociales, environnementales et économiques.



# Septembre – Lancement d'une stratégie départementale de transition énergétique

Le 14 septembre, les communautés de communes, la communauté d'agglomération et le SEHV se sont réunis pour réfléchir à une stratégie cohérente sur l'ensemble de la Haute-Vienne.

Pour en savoir plus, RDV page 11

www.sehv.fr/pageactualite.php > publié le 15/09/2017

# Octobre - Journée de valorisation des partenariats sur la transition énergétique

Le 25 octobre, une journée de visites a été organisée sur deux communes particulièrement actives en Haute-Vienne. Il s'agissait de mettre en avant les projets innovants et désormais coordonnés de ces trois acteurs de la transition énergétique locale qui ont décidé de travailler de concert : le SEHV, le PNR Périgord-Limousin, et le PNR Millevaches en Limousin, en présence de l'ADEME et de la Région.

www.sehv.fr/pageactualite.php > publié le 09/11/2017,



#### Septembre – Concours écoloustics

**Le 4 septembre**, le SEHV a fait sa rentrée et proposé aux élèves du cycle 3 (CM1-CM2-6<sup>èmes</sup>) un concours pour travailler sur la transition énergétique à l'échelle locale. Pour en savoir plus, RDV page 21 et <a href="https://www.sehv.fr/pageactualite.php">www.sehv.fr/pageactualite.php</a>

> publié le 10/07/2018



#### Octobre – Ténaq : la collaboration est lancée !

Le 3 octobre, les Présidents des 13 syndicats d'énergie de Nouvelle-Aquitaine ont désigné un nouveau représentant, Philippe Ducène, Président du SDE 24. Ils ont également adopté le logo territoire d'énergie Nouvelle-Aquitaine. L'entente, dénommée Ténaq, a signé avec Alain Rousset, Président de la Région, une convention fixant une feuille de route ambitieuse pour une mise en oeuvre territoriale coordonnée de la transition énergétique.

www.sehv.fr/pageactualite.php > publié le 12/10/2017 et le18/10/2017

# Décembre – Signature d'un avenant du contrat de concession

**Le 27 décembre**, le SEHV, Enedis et EDF ont signé un avenant prolongeant le contrat de concession pour un an.

www.sehv.fr/pageactualite.php > publié le 27/12/2017





#### **ELECTRIFICATION**

#### Raccordements et dessertes de lotissement

Raccorder les usagers au réseau de distribution d'électricité est l'une des missions fondatrices du SEHV, anciennement « syndicat d'électrification ».

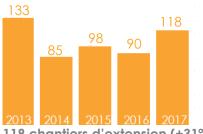
Le SEHV instruit les demandes de raccordement transmises par les communes dans le cadre d'une autorisation d'urbanisme.

Suite à cette instruction, soit le réseau basse-tension est à proximité : il n'y a qu'un simple branchement à effectuer. Soit le raccordement nécessite un chantier d'extension du réseau, le SEHV dirige alors des travaux (études et chantier) effectués par une entreprise mandatée. Ces chantiers sont moins nombreux aujourd'hui. La rationalisation de l'occupation des sols notamment, fait que les constructions s'édifient plutôt à proximité des réseaux qu'en zone isolée. D'où la progression des instructions.

www.sehv.fr/DemandeRaccordement.php

En 2017, la cellule « raccordements et urbanisme » a réalisé :

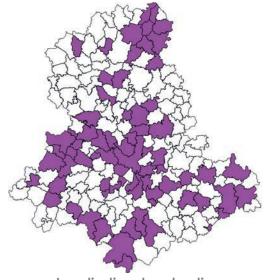
2 134 instructions (+16%)



118 chantiers d'extension (+31%)

1 desserte de lotissement (7 en 2016)

13 km de réseaux créés (+27%)



Localisation des chantiers

	Affaires	Dépose (mètres linéaires)								
	7	MT	ВТ	Total	MT Aérien	MT Souterrain	BT Aérien	BT Souterrain	Total	
EXTENSIONS	118	0	30	30	0	1246	268	11 572	13 086	
LOTISSEMENT	1	0	0	0	0	0	0	166	166	

#### En bref

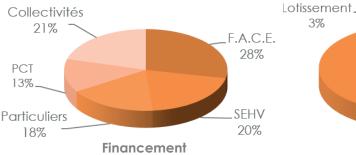


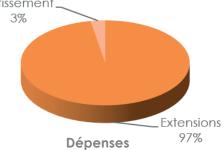


119 chantiers



#### 1,4 Millions d'euros mandatés (-33%)







#### Enfouissements

Une trentaine d'opérations de mise en souterrain des réseaux aériens sont réalisées chaque année sous la maîtrise d'ouvrage exclusive du SEHV. Elles améliorent la résistance des réseaux aux intempéries et œuvrent également pour l'esthétique de nos cadres de vie.

Elles sont à l'initiative des communes qui doivent anticiper leur demande pour s'inscrire au programme des travaux du SEHV. Cette programmation est examinée par la commission des travaux composée d'élus. La priorité est accordée aux opérations menées en coordination avec d'autres projets d'aménagements importants (réseaux d'eau et assainissement, travaux d'aménagement de voirie...).

Plusieurs partenariats financiers sont établis pour cette activité (Conseil départemental 87, Enedis, FACE).

www.sehv.fr/Electricite.php

#### Une programmation bien remplie

Les demandes d'enfouissement sont nombreuses, et la programmation est désormais quasi-complète pour les trois prochaines années (2018-2019-2020). Le SEHV alerte donc les élus sur la nécessité de prendre rang au plus tôt pour leurs projets.

#### En 2017, le service enfouissement a réalisé :

#### 28 km de réseaux déposés (+21%)

	Affaires	Dépose (mètres linéaires)			Pose (mètres linéaires)				
ENFOUISSEMENTS All dires	MT	ВТ	Total	MT Aérien	MT Souterrain	BT Aérien	BT Souterrain	Total	
	34	3 497	24 522	28 019	0	5 527	0	29 888	35 415

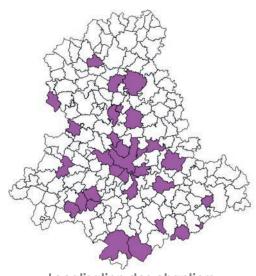




Après 2015, année exceptionnelle : plusieurs chantiers de 2014 ayant été « décalés » sur le début de l'année suivante, le temps de l'installation de nouvelles équipes municipales;

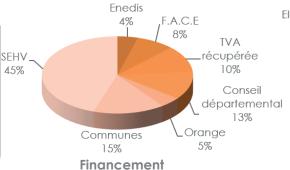
après 2016, où le durcissement de la réglementation en amont des chantiers (notamment l'obligation d'investigations complémentaires pour localiser précisément les réseaux, ainsi que la détection d'amiante dans les chaussées) a particulièrement impacté cette activité :

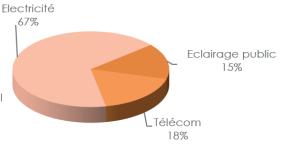
l'année 2017 semble une année de retour à la normale.



Localisation des chantiers







Dépenses

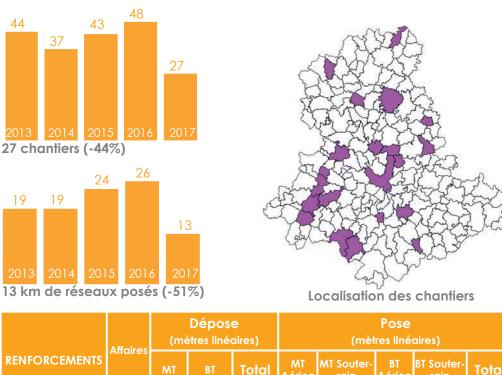


#### Renforcements

Lorsque le dimensionnement des réseaux ne suffit plus à alimenter les besoins en électricité d'un secteur donné, le SEHV réalise des travaux de renforcement. Le SEHV peut être alerté de la défaillance du réseau par la mairie, directement par les riverains, ou par son concessionnaire, et crée alors des « fiches problème ». Des enregistreurs sont mis en place pour déterminer l'ampleur et la cause des difficultés rencontrées. Si cela s'avère nécessaire, le SEHV peut intervenir afin de garantir une électricité disponible, de qualité et accessible à tous.

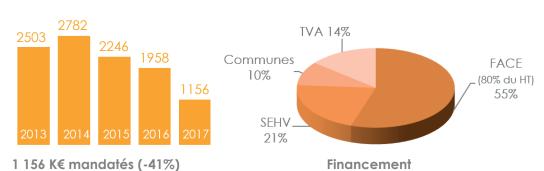
www.sehv.fr/Electricite.php

#### En 2017, les renforcements ont concerné :



BT Souter-rain Total 898 7 663 **8 561** 76 3 704 765 8 196 **12 741** 

Les services du SEHV ont eu à traiter moins de fiches problème en 2017. Il s'agit peut-être là du résultat d'années d'efforts sur le sujet. Quoi qu'il en soit, les particuliers ou collectivités qui rencontrent des difficultés sur leur alimentation électrique ne doivent pas hésiter à faire remonter l'information auprès des services du SEHV (05 55 35 06 35 - <u>sehv@sehv.fr</u>)



En bref

Dont 93% en technique souterraine

1 156 371 € mandatés



#### Modernisation et sécurisation

Ce programme résulte des intempéries de 1999. Soucieux de prévenir et de tirer les enseignements de la tempête, le SEHV s'est fixé pour objectif de moderniser et sécuriser les réseaux les plus fragiles de la concession en les enfouissant ou en remplaçant les fils nus (« les quatre fils ») en conducteurs torsadés isolés.

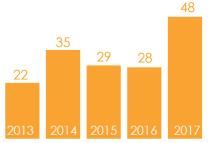
www.sehv.fr/Electricite.php

#### De nouveaux objectifs

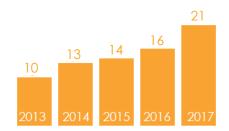
L'objectif de 15% maximum de fils nus sur le territoire de chaque commune ayant été atteint en 2014, le comité syndical a défini de nouveaux objectifs : la hiérarchisation des chantiers prend désormais en compte le linéaire de départs fils nus à traiter sur un même départ, le nombre d'usagers impactés, ainsi que le nombre de tarifs jaunes (activités économiques). Par ailleurs, pour traiter le maximum de linéaire, les élus ont choisi de privilégier à environ 60% la technique aérienne moins coûteuse, en dehors des bourgs et villages (délib. 23 du 18 mars 2015).

En 2017, le programme de sécurisation a impacté :

	Affaires	Dépose (mètres linéaires)			Pose (mètres linéaires)				
MODERNISATION SÉCURISATION		MT	ВТ	Total	MT Aérien	MT Souterrain	BT Aérien	BT Souterrain	Total
3230KISAIIOI	48	0	17 198	17 198	930	0	10 289	10 235	21 448



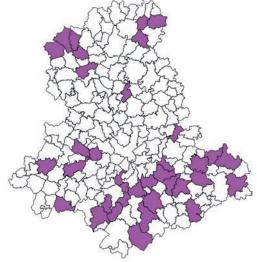




21 km de réseaux traités (+31%)

La technique aérienne est désormais favorisée dans ce type de chantier: la part de réseaux créés en technique aérienne est de 52% en 2017 (contre 19% en 2015).

Le nombre de chantiers de sécurisation a connu une forte croissance en 2017 : elle est due à la mise en œuvre des nouveaux objectifs mais aussi à l'évolution des dotations du FACE pour ce type de chantier (+25% entre 2015 et 2016). Cette accélération était moins visible en 2016, le temps de la mise en place d'outils pour lancer le nouveau programme.



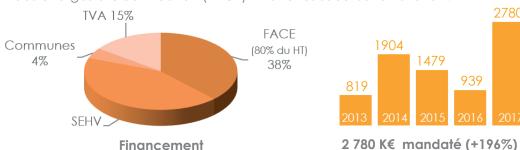
Localisation des chantiers

2780

#### 2,8 Millions d'euros mandatés (+196%)

Le renouvellement des réseaux vétustes est à la charge du concessionnaire. Pour accélérer les choses, le SEHV investit, soutenu par le Fonds d'amortissement des charges d'électrification (FACE) « tranches sécurisation S et S'».









# L'Eclairage public (FP) est une

L'Eclairage public (EP) est une compétence optionnelle créée en 1998.

Le service peut intervenir à deux niveaux :

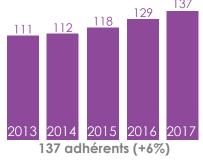
- ponctuellement sur simple demande;
- ou de manière continue, via une adhésion. Il assure alors la maintenance et la gestion des ouvrages d'éclairage routiers, résidentiels et sportifs, ainsi que les poses, raccordements et déposes des équipements festifs lumineux.

www.sehv.fr/EclairagePublic.php

## ■ 25 opérations d'extension (-7%)

Le service a été sollicité ponctuellement pour des opérations d'extension d'éclairage public ou de mise en valeur de sites.

#### ■ Service entretien et maintenance



Au 31/12/2017, 7 EPCI et 130 communes (soit 64% des communes et EPCI de Haute-Vienne) adhéraient au service.

Le nombre d'adhérents connaît une croissance plus rapide depuis 2015, notamment suite à la fermeture d'un prestataire historique de plusieurs collectivités.

Retrouvez la liste des adhérents sur www.sehv.fr/CollectivitesAdherentes.php

Le service gère 35 894 foyers (+5%) et 3 321 armoires de commandes (+5%).

En 2017, les services ont réalisé **1 976 interventions de dépannage (-5%)**, soit environ 38 par semaine. Deux tiers des demandes ont été effectuées en ligne, via l'outil GéoSeHV. Le taux de défaillance global est de 5,5%.

#### ■ 19% du parc en extinction partielle (+43%)

Depuis 2015, on constate une forte croissance de l'extinction partielle. 47 communes suivies par le SEHV ont demandé sa mise place.

Alors que seulement 1,4% du parc était concerné au 01/01/2015, on atteint 19% au 31/12/2017.

#### bref 5 823 heures pour le festif (+4%)



En 2017, 51 communes adhérentes ont demandé au SEHV d'organiser la pose et la dépose des illuminations de fin d'année. Le SEHV coordonne alors les travaux effectués par une entreprise mandatée.

Cette activité a concerné 2409 motifs et guirlandes et a généré 5823 heures de travail, soit plus de 3,5 emplois à temps plein sur l'année.

#### En bref

L'éclairage public en 2017 :

137 adhérents (64% des collectivités)
1 976 interventions de dépannage
2 Millions € mandatés



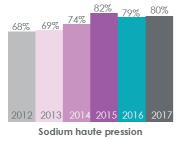
#### ■ L'évolution du Parc des adhérents entre 2012 et 2017

Depuis le début du programme PEPS en 2012, le parc des adhérents a connu une nette évolution : les sources à Leds notamment ont augmenté.

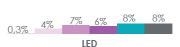
Cette évolution est toutefois en partie masquée par l'intégration chaque année du parc de nouveaux adhérents qui n'ont pas encore modernisé leur éclairage public.

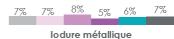
Conscients de cela, les élus ont décidé d'ouvrir un **programme PEPS 2** qui bénéficiera aux collectivités qui ont adhéré au service entre septembre 2012 et décembre 2016. Le programme va concerner 25 collectivités, et permettra de changer 2 063 luminaires : 474 boules et 1 581 lampes fonctionnelles. L'ensemble des sources sera remplacé par des Leds. 345 commandes devront être réétudiées et adaptées. Le projet sera financé à 60% par le SEHV. Lancement en 2018. (délibération 2016-55 du 28/09/2016).

Dans le graphique ci-dessous, n'est pas représenté le 1% de divers (lampes incandescentes, iodures métalliques, abribus...) qui n'a pas évolué entre 2012 et 2017.











#### Opération TEPCV : extinctions sur 7 communes du PNR Millevaches

Le SEHV, le PNR Millevaches en Limousin et le Ministère de l'Environnement ont signé en 2017 une convention pour favoriser d'importantes économies d'énergie sur l'éclairage public dans le cadre de la labellisation Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV).

Il s'agissait d'intervenir sur les dispositifs de commandes d'éclairage public de collectivités à la fois présentes sur le Parc, et adhérentes au service éclairage public du Syndicat, afin de programmer des extinctions pendant six heures en cœur de nuit. Ceci nécessitait la rénovation des dispositifs de commandes et notamment l'installation d'horloges astronomiques. Dans le cadre de la convention TEPCV, le coût a été subventionné à 80% par l'Etat.

Sept communes se sont lancées : Augne, Cheissoux, Domps, Eymoutiers, Peyrat-le-Château, Saint-Julien-le-Petit et Sainte-Anne-Saint-Priest.

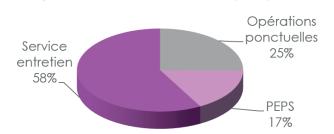
Le projet a concerné 1 700 points lumineux, commandés par 186 armoires qui ont dû être rénovées ou remplacées. L'économie générée par ce projet est estimée à 2 190 heures par an, soit environ 53% d'économie, c'est-à-dire 522 GWh par an non consommés et 38 tonnes de CO<sub>2</sub> non émis.

#### ■ Budget : 2 Millions d'euros (-19%)

#### Dépenses

de Millevaches

Budget principal: 841 029 € (-7%) Budget annexe: 1162 773 € (-26%)



#### **Financement**

Il existe plusieurs types de travaux d'éclairage public subventionnés par le SEHV : de la réalisation de travaux à l'acquisition d'éclairage festif, en passant par le projet PEPS 2 financé à 60% par le SEHV.

Retrouvez le détail des subventions sur : www.sehv.fr/EclairagePublic.php







#### **ENERGIES**

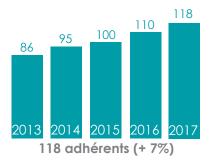
Riche d'une expérience de plus de dix ans dans ce domaine, le SEHV accompagne les collectivités de Haute-Vienne vers une gestion énergétique optimisée et responsable. La Loi sur la transition énergétique et la croissance verte a renforcé son rôle dans ce domaine.

Le service énergies peut intervenir à deux niveaux :

- via une adhésion pour un accompagnement personnalisé par la cellule Energie Service Public 87 (ESP87).
- sans adhésion, pour la mise en œuvre de la transition énergétique et des évolutions législatives en matière d'énergie.

www.sehv.fr/Energies.php

#### Cellule ESP87



Au 31/12/2017, 8 EPCI et 110 communes (soit 55% des communes et EPCI de Haute-Vienne) adhéraient au service.

Le coût des adhésions reste incitatif : en 2017, elles ont généré une recette de 54 677 €.

Retrouvez la liste des adhérents sur

www.sehv.fr/CollectivitesAdherentes.php

Au cours de l'année, 12 bilans énergétiques ont été réalisés (+20%).

Pour ESP87, cela a représenté:

- 612 équipements audités, dont 140 bâtiments (31 111 m²) et 373 postes d'éclairage public (2 574 foyers) ;

#### Concernant le suivi des factures d'énergie :

- 55 000 factures supplémentaires ont été intégrées dans la base de données SYGALE en 2017, soit 345 000 factures au total.
- 4 rencontres de présentation des suivis énergétiques.

Toutes ces données sont désormais cartographiées sur l'outil GéoSeHV.

www.sehv.fr/Cartographie.php

#### En bref

#### ESP87 en 2017 :

118 adhérents (55% des collectivités

12 bilans énergétiques

69 accompagnements en interne

8 études spécialisées

#### Accompagnement personnalisé des projets des adhérents

#### 69 accompagnements en interne (+15%):

- 36 études, conseils et notes techniques ;
- 33 accompagnements de projets.

#### 8 études énergétiques réalisées par un prestataire spécialisé (-11%) :

Ces études sont réalisées sous maîtrise d'ouvrage du SEHV.

- 2 diagnostics énergétiques de bâtiments ;
- 1 étude comparative de choix d'énergie ;
- 1 étude d'optimisation thermique dynamique ;
- 4 études de faisabilité de chaufferies-bois.





#### Maintenance et exploitation d'installations thermiques

Ouvert exclusivement aux collectivités adhérentes à ESP87, ce groupement de commandes porte sur les prestations de maintenance et d'exploitation des équipements de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, de ventilation et de climatisation.

Il a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour une durée de deux ans, renouvelable une fois. Il mutualise les besoins de 34 collectivités (dont le SEHV).

www.sehv.fr/Docs/energies/groupementcommande.pdf

#### ADEME-SEHV: un partenariat actif pour les énergies renouvelables thermiques



L'ADEME et le SEHV ont conclu en 2016 un contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques en gestion déléguée pour une durée de trois à six ans.

Au bout d'un an, près de 80% des objectifs 2017-2019 sont atteints ou en cours.

Contre la gestion d'un fonds de subventions de 1,3 Millions d'euros, le SEHV s'est en effet engagé auprès de l'ADEME à faire émerger en Haute-Vienne au moins vingt opérations dans les trois prochaines années : 17 opérations bois énergie et 3 opérations d'installations solaires thermiques.

Fin 2017, 6 projets bois étaient déjà engagés pour 478 k€ de subventions. Et ce n'est pas tout : 5 projets bois sont d'ores et déjà identifiés comme matures et pourraient prétendre à 538 k€ de subventions. Si tous ces projets aboutissent : la production annuelle d'énergie renouvelable installée équivaudra à 247 tonnes équivalent pétrole (sur les 322 fixés comme objectif pour 2019).

### Achat groupé d'électricité





La commission d'appel d'offres du SEHV s'est réunie le 3 août 2017. Elle a attribué les marchés subséquents du groupement d'achat d'électricité portant sur la période 2018-2019 à EDF pour les lots 1 et 2 et à Alterna pour le lot 3 portant sur la régie municipale de Saint-Léonard-de-Noblat. L'attribution avant les congés estivaux s'est avérée être une stratégie efficace, le marché étant parti à la hausse de plus de 5 €/MWh depuis cette date. Ainsi, **l'achat groupé a permis une évolution contenue des prix (+1,1% en moyenne sur 2 ans).** 

### ■ EPCI-SEHV : une stratégie collective pour une planification énergétique réussie

Au printemps 2017, l'ensemble des communautés de communes et la communauté d'agglomération ont signé une convention de partenariat avec le SEHV visant à coordonner leurs efforts en matière de transition énergétique. Le SEHV s'est notamment engagé à piloter et financer une étude pour établir un diagnostic et déterminer une stratégie à la maille départementale.

Lors de la réunion de lancement qui a eu lieu le 14 septembre : la quasi-totalité des intercommunalités étaient présentes ainsi que l'ADEME, la DDT, les PNR Périgord Limousin et Millevaches en Limousin, l'AREC et la DREAL. La Région et le Département suivent également de près l'évolution de cette démarche innovante en France. Le SEHV propose désormais à chaque EPCI de capitaliser cette étude départementale et d'aller plus loin en élaborant et en réalisant leur propre plan d'action à l'échelle intercommunale dans le cadre de cette initiative mutualisée. Le SEHV accompagne ainsi ces structures dans la réalisation de leur Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Ce document fixé par la Loi sur la Transition énergétique est obligatoire depuis le 1er janvier 2017 pour les intercommunalités de plus de 50 000 habitants, et le deviendra fin 2018 pour les intercommunalités entre 20 000 et 50 000 habitants. Pour les autres, le document reste facultatif, mais la démarche du SEHV se veut incitative.

Au 31/08/2018, 11 intercommunalités sur 13 ont décidé de confier ce projet au SEHV, 4 obligés et 7 des 9 nonobligés.





## NOS ÉLUS

Le Syndicat Energies Haute-Vienne est un syndicat mixte ouvert relevant des dispositions du code général des collectivités territoriales.

www.sehv.fr/CollectivitesAdherentes.php www.sehv.fr/LesElus.php

Les délibérations sont en accès libre sur : www.sehv.fr/ActesAdministratifs.php

#### 214 collectivités adhérentes

- 200 communes;
- 12 communautés de communes (et non plus 18, le schéma départemental de coopération intercommunal étant entré en vigueur au 01/01/2017);
- l'agglomération de Limoges;
- le Conseil départemental de la Haute-Vienne.



Les secteurs territoriaux énergie au 31/12/2017

#### **257 représentants**

Chaque collectivité désigne un ou plusieurs représentants au SEHV selon les critères suivants :

Communes < 3500 habitants 1 titulaire 3500 hab.  $\le$  Communes  $\le$  7000 hab. 2 titulaires Communes > 7000 hab. 3 titulaires EPCI 2 titulaires

Les **257 représentants** constituent des grands électeurs. Ils désignent les délégués de leur secteur territorial énergie. Voir carte ci contre. Les secteurs ont évolué en 2017 pour prendre en compte la mise en œuvre du SDCI.

### 67 délégués

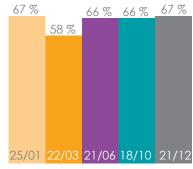
Le SEHV est administré par un comité syndical qui se réunit en assemblée plénière. Elle s'est réunie cinq fois en 2017 : en janvier, mars, juin, octobre et décembre. En 2017, le taux de présence aux assemblées plénières est de **64%** (+2%)

Le comité syndical est composé de :

- 61 délégués élus par les représentants des communes et EPCI;
- 6 délégués désignés par le Conseil départemental en avril 2015.



Répartition des délégués par secteur



Fréquentation des assemblées



#### ■ 15 membres du bureau

Le bureau est élu par le Comité syndical en assemblée plénière. Il est composé d'un Président, de cinq Vice-Présidents et de neuf autres membres.



Georges DARGENTOLLE Maire Saint-Maurice-les-Brousses Président SEHV



Daniel FAUCHER Adjoint Nexon VP Travaux



Michel DAVID
Maire Couzeix
VP AdministrationFinances



Bernard LACHAUD Maire Le Buis VP Patrimoine-Sécurité-Solidarité



Christian CHIROL Adjoint Pageas VP Communication



Claude BRUNAUD Maire Bonnac-la-Côte VP Energies

Les autres membres du Bureau		
Francis BOLUDA, Panazol	Jean-Michel FAURY, Dinsac	André MAURY, Magnac-Laval
André DUBOIS, Pays de St-Yrieix	Philippe HENRY, St-Just-le-Martel	Emmanuel PINEDA, St-Martin-Terressus
Jean-Pierre FAURE, Vayres	Dominique MARQUET, Royères	Jacques PLEINEVERT, Compreignac

#### 6 commissions de travail

Composition des commissions (depuis le 21/06/2017) :

- CONCESSIONS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC, présidée par Georges DARGENTOLLE,
  - Titulaires: Daniel BOISSERIE (St-Yrieix-la-Perche), Patrick APPERT (Feytiat), Jocelyne REJASSE (Conseil départal) André DUBOIS (Pays de St-Yrieix)
  - Suppléants: Emmanuel PINEDA (St-Martin-Terressus), Francis BOLUDA (Panazol)
- TRAVAUX, présidée par Daniel FAUCHER,
  - Titulaires: Franck GOUVERNET (Bellac), Jean-Michel FAURY (Dinsac), Jean-Marc LEGAY (Razès), Francis THOMASSON (Jourgnac)
  - Suppléants: Xavier ABBADIE (Aixe-sur-Vienne), Edouard COQUILLAUD (Videix), Francis BOLUDA (Panazol)
- ADMINISTRATION ET FINANCES, présidée par Michel DAVID,
  - Titulaires : Bernard DELOMENIE (Pays de Nexon-Monts de Châlus), Alain PERCHE (Ouest Limousin), Daniel FAUCHER (Nexon), Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES (Rochechouart)
  - Suppléants: Jean-Claude FAUVET (Droux), Jean-Louis CLAUS (Saint-Jouvent)
- ENERGIES, présidée par Claude BRUNAUD,
  - Titulaires: Jacques PLEINEVERT (Compreignac), Jean-Louis CLAUS (St-Jouvent), Francis THOMASSON (Jourgnac), Didier TESCHER (Rilhac-Rancon)
  - Suppléants: Jean-Pierre FAURE (Vayres), Jean-Jacques DUPRAT (ELAN)
- PATRIMOINE SÉCURITÉ SOLIDARITÉ, présidée par Bernard LACHAUD,
  - Titulaires: Hubert BRIL (Isle), Carine CHARPENTIER (Le Palais sur Vienne), Dominique MARQUET (Royères), Francis BOLUDA (Panazol)
  - Suppléant: Jean-Claude FAUVET (Droux), Philippe HENRY (St-Just-le-Martel)
- **COMMUNICATION**, présidée par Christian CHIROL,
  - Titulaires : Jean-Pierre FAURE (Vayres), Philippe HENRY (St-Just-le-Martel), Michel CHADELAUD (Portes de Vassivière), Jean-Claude FAUVET (Droux)
  - Suppléants: Jean-Michel FAURY (Dinsac), Fernand LAVIGNE (Les Cars)



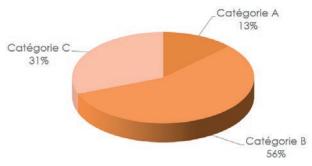
#### **NOS SERVICES**

(Chiffres au 31/12/2017)

www.sehv.fr/Services.php

#### 39 agents

Sur les 39 agents du Syndicat Energies Haute-Vienne, on compte :



- 3 stagiaires (+1)
- **3** 33 titulaires (-2)
- 3 contractuels (+1)

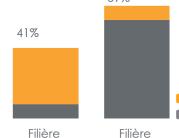
#### ■ 1 emploi créé en 2017

Dans le cadre du contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques avec l'ADEME, le SEHV a recruté un technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe contractuel à compter du 1<sup>er</sup> septembre.

### Mouvement de personnel 2017

- Un adjoint administratif principal de 2ème classe a fait valoir ses droits à la retraite le 12 janvier. Une passation de relai avait été anticipée dès septembre 2016.
- Pour remplacer un agent de maîtrise principal, chargé d'affaire au service travaux, qui a fait valoir ses droits à mutation à compter du 1er février, un technicien du service éclairage public a muté en interne au 1er juin. Un technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe contractuel a été recruté au service éclairage public pour remplacer ce dernier à compter du 1<sup>er</sup> septembre.

### Répartition des effectifs par filière et par sexe



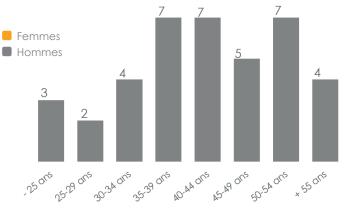
La filière technique représente 59% des effectifs, tandis que la filière administrative en compte 41% (idem 2016). Il y a 38% de femmes (-6%), et 59% d'hommes(+4%).

## Pyramide des âges

technique

Moyenne d'âge des agents: 42,31 ans (42,12 ans en 2016).

administrative





#### Organigramme (<u>au 31/08/2018</u>)

#### **Direction**

Christophe PICARD Directeur Général des Services
Aïcha GARBAR Assistante de direction & Communication

#### TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

Alain PEYRICHON Responsable
Valérie GEAY Assistante
Gérard PINALIE

#### Raccordements et urbanisme

Brigitte FARGEASAssistanteChristophe GROUTChargé d'affaireJulien ROUILHACChargé d'affaire

#### Enfoussements - renforcements - modernisationssécurisations

Benoit BARRIEREResp. adjoint-Chargé d'affairePascal BELEZYChargé d'affaireChristophe BOYERChargé d'affaireAlexandre GARNIERChargé d'affaireJean-François GUYOTChargé d'affaire

#### HYGIÈNE – SÉCURITÉ – ENVIRONNEMENT

Jean-Luc MONTOUX Responsable
Daniel PIOTAIX Chargé d'affaire

#### **ÉNERGIES**

Sandra SCHMITGEN-PICARDResponsableSéverine CASSATAssistante

#### Energie Service Public 87 (ESP87)

Xavier SARAZINResp. celluleJulien DARFEUILLEConseiller énergieJulien FORESTIERConseiller énergieJacques SAGUEZConseiller ENR thermiques

#### Transition énergétique / Délégations de service public

Caroline CASTERAN Chargée projet

#### **ADMINISTRATION GENERALE**

Sèverine BONNETResponsablePierrette LESORTAssistante

#### Accueil

Sylvie CHABAUD-MERLE Accueil Standard

#### Comptabilité générale

Mélanie CUGNART-MADELBOSResp. adjointeSébastien PRAUDComptableVirgil WATTIERRessources humaines

#### Comptabilité marchés

Daouda COUNDOULAcheteur publicMagalie MONNERONComptableAurélie WAHARTComptable

#### **ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Marc DUBOISResponsableJérémy FAUREChargé d'affairePierrette LESORTAssistante

#### **NTIC - CARTOGRAPHIE**

Laurent PEYLETResponsableMathieu CAUZZIInformaticienMélanie NEVESCartographe

#### **MOYENS GENERAUX**

Fernando NEVESAgent de serviceFrançoise DUBOISAgent de servicePatricia FERNANDEZAgent de service

#### Formations

En 2017, les agents du SEHV ont bénéficié de 83,5 jours de formation, soit 2,14 jours par agent (2,88 en 2016).



Typologie des formations

Jours de formation



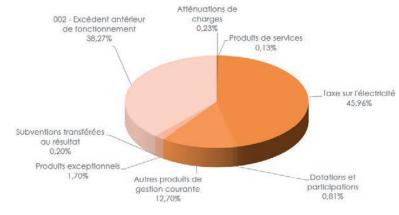


#### **LES RECETTES 2017**

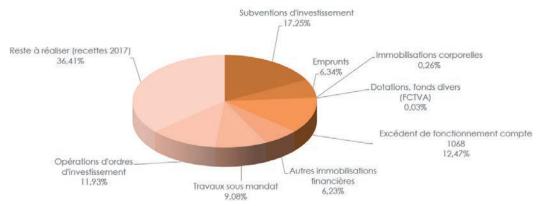
#### Chiffres issus du compte administratif 2017

Recettes	en euros	évolution /N-1
Atténuations de charges	27 214	+5%
Produits de services	15 258	(0 en 2016)
Taxe sur l'électricité	5 537 866	+1%
Dotations et participations	97 619	-66%
Autres produits de gestion courante	1 529 589	-2%
Produits financiers	320	0%
Produits exceptionnels	205 687	+1728%
Subventions transférées au résultat	23 633	+44%
002-Excédent antérieur de fonctionnement	4 610 822	+12%
Subventions d'investissement	4 372 181	+ 22%
Emprunts	1 605 750	(0 en 2016)
Immobilisations corporelles et incorporelles	65 778	+107%
Dotations, fonds divers (FCTVA)	6 984	-77%
Excédent de fonctionnement compte 1068	3 160 314	-6%
Autres immobilisations financières	1 579 503	+5%
Travaux sous mandat (éclairage public et ESP87)	2 301 274	+15%
Opérations d'ordre d'investissement	3 023 326	-34%
Reste à réaliser (recettes 2017)	9 225 785	+13%
TOTAL	37 388 903	+8%

#### ■ Recettes de fonctionnement (12 048 008 €)



### ■ Recettes d'investissement (25 340 895 €)



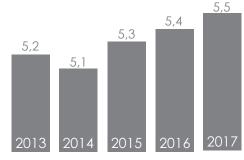


#### **ZOOM SUR LES PRINCIPALES RESSOURCES DU SEHV**

# ■ La taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE)

Elle est à la charge des usagers sur leur consommation d'énergie électrique. Avec l'application de la loi NOME, elle s'appuie non plus sur le montant de la facture mais sur la quantité d'électricité consommée.

En 2017, elle a généré un montant de 5 537 866 €, soit une augmentation de 1% par rapport à 2016.

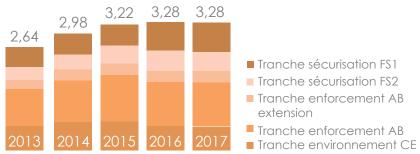


Evolution de la TCCFE (en Millions €)

# ■ Le Fonds d'amortissement des charges d'électricité (FACE)

Créé en 1936, ce fonds alimenté par des prélèvements sur les recettes des distributeurs vise à compenser les disparités entre zones urbaines et rurales. Les tranches « FS1 » et « FS2 » sont affectées à la sécurisation, la tranche « AB » aux renforcements et la tranche « CE » aux enfouissements.

En 2017, ce fonds a représenté une ressource de 3 281 000  $\in$  (+0,12%).



Evolution de la contribution du FACE (en Millions €)

### La dotation du Conseil Départemental

Depuis 2016, le Département a modifié sa contribution financière aux travaux du SEHV. La dotation directe au SEHV est transformée en participation aux opérations d'enfouissement à hauteur de **800 000 € (-47% par rapport à 2015).** Pour autant, en 2016 et 2017, 800 000 € supplémentaires ont été votés par le Conseil départemental pour subventionner des travaux d'éclairage public. Ce fonds est ouvert aux communes et EPCI de Haute-Vienne et leur est versé directement, sans passer par le SEHV.

#### La Concession

Recettes liées à la concession	2013	2014	2015	2016	2017
Redevances de concession R2	1 309 643	901 355	736 027	984 976	940 050
Redevances de concession R1	395 038	400 181	405 575	412 137	418 223
Article 8 - Participation esthétique	300 600	301 528	301 374	300 000	300 000
Total	1 917 770	1 603 063	1 442 978	1 697 112	1 658 273



(en Millions €)

Dans le cadre du cahier des charges de concession, Enedis doit au SEHV, autorité concédante et propriétaire des réseaux, une redevance. Celle-ci est constituée d'un volet de fonctionnement (R1) affecté aux frais de gestion liés au contrôle de concession, et d'un volet dit d'investissement (R2), affecté aux travaux sur les réseaux de distribution.

L'article 8 du cahier des charges prévoit également une contribution annuelle versée pour le financement des travaux d'enfouissements des réseaux à caractère esthétique, réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SEHV.



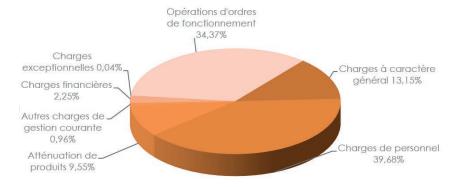


# **LES DÉPENSES 2017**

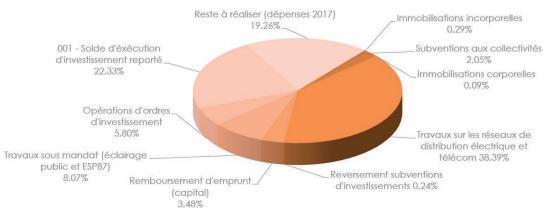
#### Chiffres issus du compte administratif 2017

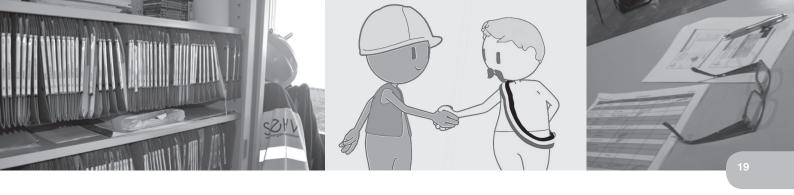
Dépenses	en euros	évolution /N-1
Charges à caractère général	539 956	+49,4%
Charges de personnel	1 629 865	+1,6%
Atténuations de produits	392 376	+0,6%
Autres charges de gestion courante	39 623	+2,0%
Charges financières	92 363	+49,7%
Charges exceptionnelles	1 587	-98,6%
Opérations d'ordre de fonctionnement	1 411 823	+21,9%
Immobilisations corporelles et incorporelles	107 391	+113%
Subventions aux collectivités (engagements sur AP/CP)	578 435	-20%
Travaux sur les réseaux de distribution électrique	10 828 805	+6,7%
Reversement subventions d'investissement	68 844	+0,2%
Remboursement emprunt (capital)	980 690	+3,5%
Travaux sous mandat (éclairage public et ESP87)	2 276 428	+5,8%
Opérations d'ordre d'investissement	1 635 135	-52,4%
001 – Solde d'exécution reporté	6 298 969	+38,9%
Reste à réaliser (dépenses 2017)	5 431 859	+8,2%
TOTAL	32 314 149	+7,2%

## Dépenses de fonctionnement (4 107 593 €)



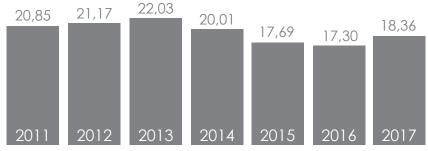
## Dépenses d'investissement (28 206 556 €)





#### **ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS**

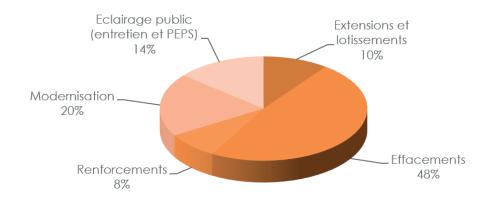
#### 2017



Montants engagés sur les réseaux (en Millions €)

14,2 M€ mandatés (+3%)
54 km de réseaux déposés
83 km de réseaux créés
Dont 85% en souterrain

Synthèse des travaux mandatés € TTC (hors subventions)	2016	2017	Evolution 2016-2017
Raccordements et lotissements	2 146 133	1 446 757	-33%
Enfouissements	6 339 460	6 833 201	+8%
Renforcements	1 957 759	1 156 371	-38%
Sécurisation et Modernisation	939 395	2 779 754	+196%
Eclairage public (entretien et PEPS)	2 482 666	2 003 802	-19%
TOTAL	13 865 413	14 219 885	+3%



#### Investissement mandaté par type de travaux

Type de travaux sur les	Nombre	Dépose			Pose	
réseaux	d'affaires	Mètres déposés	Part	Mètres posés	Part	Part en technique souterraine
Raccordements	118	0	0%	13 086	16%	98%
Lotissements	1	0	0%	166	0%	100%
Enfouissements	34	28 019	52%	35 415	43%	100%
Renforcements	27	8 561	16%	12 741	15%	93%
Modernisation et Sécurisation	48	17 198	32%	21 448	26%	48%
TOTAL	228	53 778	100%	82 856	100%	Moyenne = 85%





## **AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA DISTRIBUTION**

Le SEHV assure pour les collectivités territoriales de Haute-Vienne l'autorité organisatrice de la distribution.

Il garantit une électricité disponible, de qualité et accessible à tous. En tant que propriétaire, il effectue lui-même d'importants travaux sur les ouvrages. Et il contrôle la bonne gestion du réseau qu'il a déléguée à un concessionnaire.

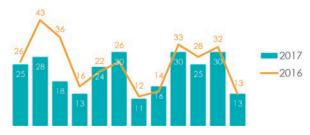
La convention de concession signée le 9 avril 1992, confie pour une durée de 25 ans la gestion du réseau à EDF; soit, depuis l'ouverture du marché: Enedis pour la distribution d'électricité, et EDF pour la fourniture d'énergie aux usagers bénéficiant du tarif réglementé.

Le SEHV rend compte chaque année à ses membres et ses partenaires de l'activité de son concessionnaire. Un rapport synthétique des éléments fournis par celui-ci est publié chaque automne sous le titre « Indicateurs de concession ». Il est disponible sur le site Internet du SEHV.

www.sehv.fr/AODEConcession.php

### LES ACTIVITÉS SUPPORT

#### Informatique et cartographie



Demandes de dépannage par mois

**263 demandes de dépannage** ont été traitées en 2017 via l'outil GLPI (gestionnaire libre de parc informatique).

Par ailleurs, le service a accompagné le changement de logiciel comptabilité-paye, et a sécurisé et amélioré les logiciels et matériels des serveurs et de l'armoire réseau.

L'année 2017 a également été consacrée au développement d'un nouveau site Internet responsive et d'une newsletter ; ainsi qu'à une version 2 de l'outil GéoSeHV. Ces deux travaux de fond ont abouti en 2018.

www.sehv.fr/Cartographie.php

## Hygiène et sécurité

Le SEHV est confronté à une forte évolution des normes de sécurité et de prévention sur les chantiers. De nouveaux outils ont été mis en place depuis 2016 pour répondre aux exigences de la Loi.

**92 documents de prévention (-33%):** 83 plans de prévention (+ 2%) 9 protocoles de déchargement (-84%)

Contrôles techn. des ouvrages (CTO): 193 affaires contrôlées (+28%)

dont 109 chantiers d'extension.

**Détection d'amiante en chaussées :** 93 opérations contrôlées (+13%)

344 carottages (dont 3 positif)

Investigations complémentaires (IC): 60 opérations de localisation des réseaux (+100%)

111,5 km de réseaux détectés, dont 18,6 km de réseaux sensibles (électricité, gaz, éclairage public, et autres réseaux forcés sensibles).



#### Communication

**42 apparitions presse** (+25%) dont une page dans le Populaire du Centre sur les enfouissements, et un reportage France Bleu sur les extinctions d'éclairage public et les solutions alternatives.

#### 3 éditions 2017 (-40%)



**SEHV-Infos** paru février



Compte-rendu d'activités 2016 paru juin



Indicateurs de concession 2016 paru octobre

Le travail de fond pour dématérialiser les supports de communication: la création d'une newsletter pour remplacer désormais feu le SEHV-info et le développement d'un site responsive adapté à la lecture sur smartphone ont été menés en 2017 en étroite collaboration avec le service Informatique, pour une première édition en janvier 2018.

Pour s'inscrire à la Newsletter : <u>www.sehv.fr</u>

#### Les éditions papier sont disponibles en ligne :

www.sehv.fr/CRA.php www.sehv.fr/SEHVINFO.php www.sehv.fr/CRCC.php

#### Plus d'événementiels en 2017 et notamment :

- 26 janvier : présence aux assises de l'énergie à Bordeaux, sur le stand de l'ADEME ;
- 30 et 31 mars : tenue d'un stand et animation d'une conférence au salon bois énergie à Limoges, en partenariat avec quatre syndicats de Nouvelle-Aquitaine (le SDE 23, le SDEEG 33, le SDEE 47, et le SDEPA) ;
- 25 octobre : organisation d'une journée de partenariat avec les Parcs Naturels Régionaux Périgord-Limousin, et Millevaches en Limousin, en présence notamment de Françoise COUTANT, Vice-Présidente de la Région, et de Lionel POITEVIN, Directeur régional de l'ADEME ;
- 24 novembre : participation au colloque Europa à Limoges, sur le thème « Quelle(s) politique(s) de l'énergie en Europe pour quel modèle de société ? ».



Assises de l'énergie

Salon Bois énergie

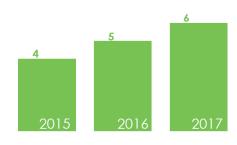
Journée de valorisation des partenariats

Colloque Europa

#### Animation :

Sous l'impulsion de la FNCCR, et avec le soutien de la DSDEN (direction des services départementaux de l'éducation nationale) Haute-Vienne, le SEHV a lancé en septembre 2017 la première édition du concours écoloustics auprès du Cycle 3 (CM1, CM2 et 6èmes) : 13 classes se sont inscrites pour l'année scolaire 2017-2018.





En 2017, l'exposition a été déplacée 6 fois (+20%), mais dans des écoles plus modestes qu'en 2016. En conséquence, seuls 567 élèves ont bénéficié d'une animation (contre 878).

Par ailleurs, on constate dès septembre 2017, une accélération des demandes, dues au concours : 751 élèves ont en effet bénéficié d'une animation dans le cadre de celui-ci (soit de novembre 2017 à mars 2018).







Le Syndicat Énergies Haute-Vienne 8 rue d'Anguernaud ZA Le Chatenet 87410 LE PALAIS-SUR-VIENNE Tél.: 05 55 35 06 35 Fax: 05 55 35 49 01 sehv@sehv.fr - www.sehv.fr